Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212202469-20260306-192026-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE POMMERET

19/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMMERET

SEANCE DU 6 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six le 6 mars à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence Mme PANSARD ANNIE, Adjointe aux Finances ayant été désignée Présidente de séance.

Date de la convocation : 09/02/2026 Date d'affichage : 09/02/2026

ETAIENT PRESENTS : M GUINARD S, Mme PANSARD A, M. HANNIGSBERG P, Mme JAFFRELOT B, M. DRIANT C, Mme BERECHEL C, M. RENAULT P, M. LE MOINE S, Mme MINOUX C, M. VILSALMON B, M. DEPAGNE D, Mme CLEMENT C, Mme LE FUSTEC T.

ETAIENT ABSENTS : Mme GODIN A, M LE NOAN A, Mme PIGNOCHET S (Procuration à M. VILSALMON), Mme RENAULT C (Procuration à M. HANNIGSBERG), M BALCOU (Procuration à M LE MOINE), M TOUCHERY F (Procuration à Mme CLEMENT).

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme CLEMENT Carine.

OBJET 1.1: ESPACES INTERGENERATIONNEL - AVENANT N°3 AU LOT N°1 TERRASSEMENT- VRD

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 41-2024 du 7 juin 2024 autorisant Monsieur le Maire à signer le marché du lot N°1 avec l'entreprise SETAP pour les travaux de Terrassement – VRD de l'espace intergénérationnel

VU l'avenant présenté par l'entreprise SETAP de : 1 450 € HT soit 1 740 € TTC (0.80 % du marché)

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

❖ DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant N°3 au lot N°1 Terrassement-VRD dans le cadre de la construction d'un espace intergénérationnel qui s'élève à **1 450 € HT** avec l'entreprise SETAP de COETMIEUX.

Ce qui porte le montant total du marché à 181 895 € HT soit 218 274 € TTC.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget communal.

Fait et délibéré à POMMERET, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre,

La secrétaire — La Présidente de séance

CARINE CLEMENT — ANNIE PANSARD